



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS
Cœur de Drôme

Aouste sur Sye, le 18 MARS 2022



Aux Conseillers communautaires

Affaire suivie par : Sandrine Echaubard
DGS
sechaubard@cccps.fr - Tél : 04 75 40 03 89

Nos Réf : EzGEDC220742D
Objet : invitation

Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

Jeudi 24 mars 2022 à 18h
Salle Coloriage à Crest

Les conditions de cette séance seront adaptées à la période d'urgence liée au Covid-19. Suivant les recommandations du Conseil scientifique, des mesures sanitaires et des modalités spécifiques d'organisation s'appliqueront à cette séance.

A. Lecture des décisions prises depuis le dernier conseil

- DC2022005 du 3 février : Avenant n°4 au marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement de la zone d'activité des Valernes,
- DC2022006 du 14 février : Avenant n° 1 au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'organisation et la mise en place d'une délégation de service public pour les stations d'épuration (changement de statut de l'avocat cotraitant),
- DC2022007 du 16 février : Demande de subvention auprès de l'Etat DETR 2022 pour la mise en place d'un système de collecte adapté aux centres-bourgs de la CCCPS,
- DC2022008 du 16 février : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la mise en place d'un système de collecte adapté aux centres-bourgs de la CCCPS,
- DC2022009 du 16 février : Demande de subvention auprès de l'Etat DETR 2022 pour la réhabilitation du terrain de foot synthétique de la CCCPS situé sur la commune de Crest ;
- DC2022010 du 16 février : Demande de subvention auprès de l'Agence National du Sport pour la réhabilitation du terrain de foot synthétique de la CCCPS situé sur la commune de Crest,
- DC2022011 du 16 février : Avenant n°3 au marché de gestion, maintenance et gestion du parc informatique de la collectivité,
- DC2022012 du 24 février : Acquisition de colonnes Kinshoffer flux cartons,
- DC2022013 du 25 février : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Drôme pour la réhabilitation du terrain de foot synthétique de la CCCPS situé sur la commune de Crest,
- DC2022014 du 25 février : Demande de subvention auprès de l'Etat DETR 2022 pour la réhabilitation du terrain de foot synthétique de la CCCPS situé sur la commune de Crest (Annule et remplace DC2022009),
- DC2022015 du 25 février : Demande de subvention auprès du Fond d'Aide au Football Amateur pour la réhabilitation du terrain de foot synthétique de la CCCPS situé sur la commune de Crest,
- DC2022016 du 25 février : Demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la réhabilitation du terrain de foot synthétique de la CCCPS situé sur la commune de Crest,



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS
Cœur de Drôme

- DC2022017 du 25 février : Demande de subvention auprès de l'Agence National du Sport pour la réhabilitation du terrain de foot synthétique de la CCCPS situé sur la commune de Crest (Annule et remplace DC2022010),
- DC2022019 du 9 mars : Demande de subvention auprès de la caisse d'allocations familiales – action parentalité,
- DC2022020 du 9 mars : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Drôme pour une opération relative aux outils numériques de gestion de la taxe de séjour.

B. Validation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 10 février 2022

C. Délibérations

1. Approbation du montant des attributions de compensation au 1er janvier 2022,
2. Augmentation du coefficient multiplicateur de la TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales),
3. Approbation des comptes de gestion 2021 du budget principal et des budgets annexes,
4. Approbation du compte administratif 2021 du budget principal,
5. Approbation du compte administratif 2021 du budget annexe station d'épuration – STEP,
6. Approbation du compte administratif 2021 du budget annexe ZA les Valernes,
7. Approbation du compte administratif 2021 du budget annexe ZA Ecoparc du Pas de Lauzun,
8. Approbation du compte administratif 2021 du budget annexe SPIC Production d'énergies renouvelables,
9. Approbation du compte administratif 2021 du budget annexe Service Public de Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH),
10. Affectation du résultat du budget principal CCCPS,
11. Affectation des résultats des budgets annexes STEP, ZA les Valernes, ZA Eco parc du Pas de Lauzun, SPIC production d'énergies renouvelables et SPPEH,
12. Fiscalité locale : vote des taux,
13. Fiscalité locale : vote des taux d'enlèvement des ordures ménagères et de la redevance ordures ménagères
14. Taxe GEMAPI 2022,
15. Vote des redevances industrielles d'assainissement,
16. Tarification Accueil de Jeunes CCCPS à Crest,
17. Budget primitif 2022 – Budget principal,
18. Budget primitif 2022 – Budget annexe station d'épuration – STEP,
19. Budget primitif 2022 – Budget annexe ZA les Valernes,
20. Budget primitif 2022 – Budget annexe ZA Ecoparc du Pas de Lauzun,
21. Budget primitif 2022 – Budget annexe SPIC production d'énergies renouvelables,
22. Budget primitif 2022 – Budget annexe du Service Public de Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH),
23. Modification de l'Autorisation de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) Saillans Accueil Jeune enfant n°2020-01,
24. Autorisation de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) schéma directeur cyclable N°2022-01,
25. Budget annexe SPPEH – Durée d'amortissement des biens,
26. Contrats d'assurance des risques statutaires,
27. Subvention de fonctionnement 2022 - Initiative Val de Drome Diois,



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS
Cœur de Drôme

28. Subvention de fonctionnement 2022 - Mission Locale Vallée de la Drôme,
29. Subvention de fonctionnement 2022 - Association Biovallée,
30. Subvention de fonctionnement pour la crèche associative « Les p'tits bouts » 2022,
31. Subvention de fonctionnement 2022 - Faubourg 26,
32. Subventions au soutien des manifestations sportives 2022,
33. Subventions aux associations pour l'entretien des sentiers de randonnée,
34. Subvention à l'Office de tourisme intercommunal pour 2022,
35. Subvention 2022 MJC Centre Social Nini Chaize,
36. Avenant n°1 à la convention d'entente relative au Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat,
37. Convention SOLIHA d'animation pour l'aide à la mobilisation des dispositifs d'aides de l'Anah (adaptation des logements à la perte d'autonomie et économie d'énergie),
38. Convention de partenariat Compagnon Bâisseurs – Auto rénovation accompagnée,
39. Schéma directeur des énergies renouvelables et mutualisation d'un poste de développeur des énergies renouvelables avec la CCVD,
40. Convention pour la mise à disposition d'un mur afin de réaliser une fresque artistique à proximité de la Crèche Intercommunale Les Tchoupinets située à Aouste-sur-Sye,
41. Prolongation du Projet de fonctionnement du LAEP Tiss'âges,
42. Avis de la CCCPS sur le projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2022-2028,
43. Convention 2022 OCAD3E : nouvelle convention pour une durée de cinq ans (à compter du 1er janvier 2022),
44. Modification du tableau des effectifs et des emplois.

D. Questions diverses

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous êtes invité(e) à transmettre un pouvoir à autre délégué communautaire. Pour les délégués communautaires des Communes n'ayant qu'un seul délégué, vous êtes invité(e) à transmettre un pouvoir à votre suppléant.

Toutefois, quelle que soit la catégorie d'EPCI à fiscalité propre et le nombre de conseillers dont dispose chaque commune, il est toujours possible à un conseiller communautaire de donner procuration à un autre membre du Conseil Communautaire par application de l'article L.2121-20 du CGCT.

Comptant sur votre présence et dans l'attente de vous rencontrer,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Denis BENOIT
Président

Chemin des senteurs
26400 AOUSTE SUR SYE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS